

Prêt d'honneur Croissance

INITIATIVE NORD OUEST VENDEE

Présentation du dispositif

Ce prêt est un financement à l'entrepreneur qui permet à l'entreprise d'accroître, de diversifier, ou de moderniser son activité ou son organisation.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Il s'adresse aux entreprises ayant entre 2 et 5 ans d'existence, qui prévoient une embauche et qui sollicitent les banques en parallèle.

L'entreprise doit prévoir l'embauche d'un salarié dans le prévisionnel.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Est éligible au dispositif :

- la conquête de nouveaux marchés,
- l'acquisition de nouveaux équipements,
- le lancement de nouveaux produits,
- l'embauche de personnel,
- le développement commercial,
- l'augmentation du Besoin en fonds de roulement BFR.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt d'honneur à taux 0%, est d'un montant allant jusqu'à 20 000€ avec un financement associé.

Pour quelle durée ?

La durée du remboursement est comprise entre 24 et 60 mois avec un différé possible de 3 à 6 mois.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme ?

Les demandes de prêt sont à faire à Initiative Nord Ouest Vendée.

Critères complémentaires

- Effectif de moins de 10 salariés.
- Publics visés par le dispositif
 - > Dirigeant

Organisme

INITIATIVE NORD OUEST VENDEE

- 2 avenue de la République
85670 PALLUAU
Téléphone : 02 51 98 16 12
E-mail : contact@inov85.fr